



Pour se défendre ... et faire valoir nos droits
Pour être plus fort.es ... toutes et tous ensemble
Pour résister ... aux régressions sociales
Pour conquérir de nouveaux droits

Avec SUD, pour la défense et le respect :

- de nos droits et conquêtes sociales (salaires, carrières, retraites, sécu, etc...),
- de nos conditions de travail,
- de l'égalité des droits,
- du statut de la fonction publique,
- de nos services publics, garants de la satisfaction des besoins de la population et de l'intérêt général !

Avec SUD, se mobiliser et agir :

- **POUR** la revalorisation de nos salaires et un régime indemnitaire égalitaire
- **POUR** faire entendre la parole des agent.es
- **CONTRE** les pressions hiérarchiques et toutes les discriminations
- **CONTRE** la souffrance au travail

Pour ne plus perdre sa vie à la gagner !



Syndicat SUD Collectivités Territoriales 31

Toulouse : 05 61 34 69 06 / Labège : 05 81 91 93 03

www.sudct31.org / email : sudct31@gmail.com



ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022
Avec SUD, Soyons candidat.es !

Ces élections vous concernent !

Tous.tes ensemble, avec SUDCT31 présentons des listes de candidat.es.

Dans la Fonction Publique Territoriale, les élections professionnelles auront lieu le 8 décembre 2022. Il s'agira d'élire pour une durée de 4 ans :

- nos représentant.e.s du personnel qui siègeront au **Comité Social Territorial** (nouvelle instance issue de la fusion de l'ancien Comité Technique et l'ancien Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail).
- nos représentant.e.s du personnel qui siègeront aux **Commissions Administratives Paritaires** (CAP pour les agents titulaires) et aux **Commissions Consultatives Paritaires** (CCP pour les agents contractuel.les).

Ces élections seront ce que nous en ferons !

Avec SUD, faisons entendre notre voix. Engageons-nous !



SUD, une autre idée du syndicalisme
Pour revendiquer !
Pour lutter !
Pour gagner !



Les nouveaux Comités Sociaux Territoriaux (CST)

Le Comité Social Territorial devient l'instance par excellence du dialogue social. Il est compétent pour l'ensemble des agent.es quel que soit leur statut et sur toutes les questions collectives intéressant l'organisation, le fonctionnement et la gestion des ressources humaines de la collectivité.

Pour que les agent.es soient bien représenté.es, il est indispensable de créer une liste pour être élu.es. En effet, lorsque vous serez membre du CST, les employeurs ne pourront pas décider sans vous consulter.

Les collectivités territoriales de moins de 50 agents, dépendent du CST du Centre de Gestion de la Haute-Garonne. Si vous faites partie d'une de ces collectivités, vous pouvez vous présenter sur une liste syndicale globale pour représenter vos collègues de toutes ces collectivités. Les collectivités territoriales de plus de 50 agents vont avoir leur propre CST. Il y aura donc 1 liste par Collectivité.

**Vous avez envie de vous impliquer ? n'hésitez pas, contactez-nous !
Nous vous expliquerons précisément le fonctionnement.**

C'est aussi en fonction du résultat de ces élections que le droit syndical de tous.tes les agent.es sera calculé. C'est lui qui qu'il nous est calculé notre droit syndical qui nous permettra de prendre le temps de discuter, expliquer, argumenter et régler toutes les difficultés que vous pouvez rencontrer. Nous sommes organisé.es en Coordination pour nous rencontrer une fois par mois. Vous n'êtes plus seuls face à nos autorités

Les Commissions Administratives Paritaires (CAP)

Les Commissions Consultatives Paritaires (CCP)

Elles sont consultées pour les questions d'ordre individuel concernant les personnels titulaires (CAP) et contractuel.les (CCP). Pour les CAP, il y a une commission par catégorie A, B, et C dont les compétences sont : révision de l'entretien professionnel, refus de titularisation, prorogation de stage, refus de formation, etc. Pour les CCP, les trois catégories sont réunies dans une même instance pour : les licenciements, l'entretien professionnel, les refus de formation, etc...

Si tu souhaites te syndiquer et participer à la vie du syndicat SUD

Si tu partages les valeurs de SUD et souhaites figurer sur nos listes

envoies-nous un mail à : sudct31@gmail.com

**Face aux attaques, renforçons le syndicalisme de lutte !
organisons-nous, syndiquons-nous, luttons ensemble**

SUD, un syndicat qui agit

Dans les Collectivités Territoriales de la Haute-Garonne, SUD a des élu.es qui s'impliquent et participent aux instances.

SUD est un syndicat indépendant et engagé.

Nous participons aux mobilisations pour défendre non seulement nos acquis mais aussi les chômeur-euses, les sans droits, l'égalité femmes/hommes et lutter contre le racisme et toutes les discriminations.

SUD, un syndicat qui nous défend

Qu'il s'agisse de situations individuelles ou collectives, nous sommes là pour vous accompagner et vous conseiller. SUD développe son action en fonction des seuls intérêts des agent.e.s, quel que soit le pouvoir en place.

SUD, un syndicat qui nous informe

Si vous souhaitez que nous organisions des heures d'informations syndicales sur votre collectivité, nous sommes disponibles.

Rejoindre SUD, c'est la possibilité d'apprendre à s'organiser, de discuter, de réfléchir collectivement, de rassembler les énergies, de participer à nos réunions et à nos formations syndicales.

Pourquoi être candidat.e SUD ?

Participer aux élections professionnelles et être candidat.e SUD, c'est être actrice / acteur de son avenir !

Créons un réel rapport de force afin de se défendre collectivement et individuellement.

Pourquoi SUD ?

Solidaires : c'est ensemble que nous réussirons à faire bouger la société, à recréer un lien social entre tous les salarié.es (du privé et du public).

Unitaires : l'unité est l'outil essentiel à l'action et permet de donner tout leur poids aux revendications communes des salarié.es.

Démocratiques : c'est à partir des idées de chacune et chacun, exprimées dans des cadres collectifs, des assemblées générales, des débats, qu'émergent les projets collectifs et les revendications.